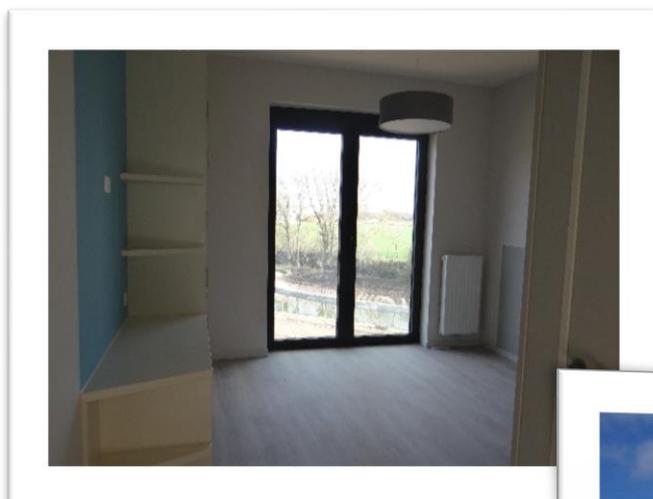




LE VAL D'ORBAIS
Maison de repos & Résidence-services

Association Chapitre XII **LE VAL D'ORBAIS**

PROJET DE VIE DE L'ÉTABLISSEMENT



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s résident(e)s,

Bienvenue au sein de la nouvelle maison de repos de Perwez !

Collaboration entre la commune, le Centre Public d'Action Sociale de Perwez et l'ASBL Maison Marie Immaculée, le Val d'Orbais a ouvert ses portes avec 96 lits (agrément de 99 lits) dont 16 lits de courts-séjours et 20 appartements résidence-services.

L'établissement propose une majorité de chambres individuelles, pour 4 chambres doubles. Quant à la résidence-services, elle possède 20 appartements dont 16 à une chambre et 4 à deux chambres.

« Le Val d'Orbais » se situe dans un cadre verdoyant, près du terrain de hockey, à l'entrée de la ville de Perwez.

Nous vous proposons ci-après de prendre connaissance de notre projet de vie ; l'esprit et les valeurs de la maison. Il définit les principes garantissant le bien-être, le confort, la dignité et toutes les possibilités d'épanouissement personnel, quels que soient votre état de santé physique, psychique et vos origines culturelle, philosophique et sociale.

Le présent projet de vie est forcément un document de base qui pourra être amendé au vu de l'évolution de notre établissement.

Nous vous souhaitons d'heureux moments au « Val d'Orbais » et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Pierre Demolin
Président de l'ASBL MMI

André Antoine
Président du Val d'Orbais

Chapitre XII

Val d'Orbais

Maison de repos

Courts-séjours

Cantou

Résidence-services

Rue d'Odonge, 4-8

1360 Perwez

Tel. : 067/28.07.00 - 0472/29.31.78

E-mail : a.fourmy@asbl-mmi.be

Site Web : www.asbl-mmi.be

Facebook : MMI – Maison Marie Immaculée asbl

Personne de contact :

Aurélien Fourmy – Directrice ad Interim

Le « Val d'Orbais » s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue au service des aînés et adhère aux valeurs de l'ASBL Maison Marie Immaculée : l'entraide, le respect, le bien-être, l'innovation, pour ainsi viser l'excellence.



L'ACCUEIL

La direction attache une attention particulière aux premiers contacts avec le futur résident et ses proches et est disponible pour répondre à toutes demandes de renseignements.

Les premiers échanges se veulent rassurants et permettront d'apaiser autant que possible le sentiment de rupture vécu au moment de l'entrée dans la maison.

Avant l'entrée

La demande d'hébergement est introduite auprès de la direction ad interim, Madame Aurélie Fourmy, qui organise une visite de l'établissement et donne tous les renseignements souhaités sur l'organisation de la maison de repos.

Un dossier médico-social et une fiche d'inscription doivent être complétés avant toute entrée.

Peu avant l'entrée

Le Règlement d'Ordre Intérieur et la Convention d'hébergement doivent être signés par la personne de référence du futur résident.

Un dossier nommé « Histoire de vie », complété par le résident et/ou sa famille, donnera à l'équipe pluridisciplinaire les éléments favorisant un accueil et un suivi personnalisés (habitudes, goûts alimentaires,...).

Il est conseillé d'aménager la chambre avec des objets personnels et familiaux afin que le résident retrouve un cadre de vie proche de son cadre de vie familial.

Le jour de l'entrée

A son arrivée, le nouveau résident est accueilli par l'infirmière présente dans le service. L'équipe soignante veille à sa bonne installation dans la chambre et le sécurise en donnant les renseignements et conseils nécessaires.

Nous recommandons que le médecin traitant effectue une première visite.

Les jours suivants

L'équipe pluridisciplinaire se présente au plus tôt et détaille son rôle au sein de la maison. Un animateur informe des activités organisées chaque jour de la semaine. Une visite de l'établissement et une présentation aux autres résidents sont proposées.

Au cours du premier mois

Le projet d'accompagnement personnalisé est réalisé (PAP).

Climat apaisant et épanouissant

Nous appelons le résident par son nom de famille ou le nom de son choix (la formule qui lui convient) et utilisons donc le « Vous » en tout temps, sauf à la demande du résident.

Nous attachons une importance particulière au sourire ; la gaieté du personnel doit favoriser la création d'une ambiance conviviale où il fait bon vivre.

Nous sommes respectueux de la personne, nous la considérons comme un sujet pensant « décidant ».

Soucieux d'évoluer, le personnel suit activement diverses formations lui permettant une efficacité dans son travail au quotidien.

LES SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS

La maison de repos accueille 96 résidents répartis en 6 unités d'hébergement.

Les personnes valides souffrant de troubles de mémoire et de désorientation sont accueillies au Cantou, un service sécurité et spécialisé dans l'accompagnement de pathologies spécifiques.

Les résidents sont libres de recevoir les visiteurs de leur choix chaque jour (en semaine, le week-end et les jours fériés) entre 8 heures et 20 heures, sans préjudice des soins dispensés. L'aménagement de plusieurs **espaces-salons** permet de rencontrer d'autres résidents ou de recevoir famille et amis.

Notre établissement permet à la famille et à l'entourage de continuer à prendre part à la vie quotidienne du résident et également aux événements importants.

Des coins-télévision, salles à manger, restaurant, terrasses et jardin sont accessibles à tous.

Les chambres, individuelles ou à 2 lits, peuvent être décorées selon les goûts de leur occupant. Elles sont considérées comme le domicile du résident : leur nom est indiqué à l'entrée et chaque collaborateur est tenu de frapper et de s'annoncer avant d'y pénétrer.

La chambre du résident est un lieu de vie organisé avec un souci de sécurité et d'autonomie. De ce fait, l'espace de circulation sera aménagé pour faciliter le déplacement en chaise roulante et l'utilisation d'aides techniques.

L'entretien de la chambre et des locaux de vie est assuré quotidiennement par l'équipe des techniciennes de surface.

Le service de maintenance se charge d'effectuer toutes les réparations ou travaux nécessaires.

Il est possible d'avoir recours à un **service de blanchisserie** pour l'entretien du linge personnel.

Une pédicure et une coiffeuse reçoivent sur rendez-vous au sein même de l'institution.

Une petite boutique est également présente 1x/semaine pour vous proposer des produits locaux.

Le bureau d'accueil ouvre ses portes du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Vous pouvez y obtenir des informations et conseils, commander les repas pour les familles, etc.

L'ORGANISATION DES SOINS

Une équipe pluridisciplinaire entoure le résident. Elle est composée d'infirmières, d'aides-soignantes, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'animateurs et d'une diététicienne.

Le plan de soins informatisé et le dossier individuel permettent de collecter toutes les observations et informations obtenues quotidiennement afin que chaque membre des différentes équipes puisse suivre l'évolution et l'état de santé du résident et ajuster les soins. L'échange d'informations se fait également à tous les changements d'équipe.

Ces plans de soins sont analysés et revus régulièrement.

Tous les soins sont dispensés dans la douceur, dans le respect de la dignité, de l'intégrité, de l'intimité et selon le rythme du résident. Le résident est encouragé par tous les collaborateurs à maintenir ses capacités aussi longtemps que possible et des aides techniques peuvent être fournies selon les besoins.

La méthode de **toilette** est appropriée à chacun et des douches ou bains sont proposés régulièrement.

L'amélioration des compétences techniques et relationnelles des différentes équipes est assurée par la **formation permanente**.

Le souci de la complémentarité des rôles dans le respect des compétences de chaque acteur est permanent et recherché.

Le résident a le droit de décider en toute liberté de l'orientation de ses soins et du choix de son médecin.

LE PLAISIR ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Le résident décide lui-même s'il souhaite recevoir ses repas **en chambre** ou dans les **salles à manger des services**.

Les **menus** sont diversifiés et les régimes sont respectés. Les repas seront confectionnés sur place et privilégieront les produits locaux.

Les menus, affichés et distribués en chambre chaque semaine, sont établis par le « chef » et la diététicienne. Les repas sont confectionnés sur place par l'équipe de cuisine. Les menus de régime sont élaborés selon les prescriptions médicales.

Un menu, incluant un potage, un plat chaud et un dessert, est proposé quotidiennement à midi. 4 menus de remplacement sont possibles si le plat du jour ne convient pas. Une attention particulière est portée à l'ambiance en salle à manger afin que chacun se sente à sa place, dans une ambiance chaleureuse.

Le **plaisir de manger** est une notion importante qu'il faut entretenir. Le résident bénéficie du temps nécessaire pour la prise du repas et il est invité à donner son avis sur la qualité des menus servis. Dans ce cadre notamment, le lever et le petit-déjeuner sont plus particulièrement organisés avec souplesse, dans le respect des habitudes et des rythmes de chaque résident.

Les résidents ont la possibilité d'accueillir leur entourage pour le repas de midi, sous réservation préalable.

Le restaurant est également ouvert aux personnes de plus de 60 ans venant de l'extérieur ou séjournant dans les appartements de la résidence-services.

Horaire :
Déjeuner : Entre 8H00 et 9H45
Dîner : 12H00
Souper : A partir de 17H30

Cet horaire peut être adapté selon les circonstances.

LES ANIMATIONS ET LOISIRS

En semaine, l'équipe d'animation propose diverses **activités** adaptées aux capacités, aux besoins et aux goûts de chacun. Par exemple ; gym douce, ateliers culinaires ou créatifs, cinéma, jeux de société ou de mémoire, spectacles et repas à thème,...

Le planning des activités est porté à la connaissance de tous via un affichage adapté et des rappels individuels. Les familles sont également invitées à partager ces moments de convivialité avec leurs parents.

Des jeux et livres sont à disposition en permanence dans les espaces communs.

L'apprentissage de l'outil numérique sera également proposé aux résidents afin de leur permettre de garder un contact à distance avec leurs proches

La participation des aînés aux décisions communautaires est possible lors des réunions trimestrielles du **conseil des résidents**.

Les **objectifs** des activités sont multiples et permettent à la personne d'utiliser toutes ses ressources : entretien des fonctions cognitives et physiques, orientation spatio-temporelle et stimulation des sens. A cet effet, des collaborations permanentes seront établies avec des associations locales et des établissements scolaires.

Chaque animation est aussi un lieu de rencontre ayant pour but de créer une ambiance sociale positive, de tisser des liens entre les résidents et de faire en sorte que ces contacts perdurent en dehors des activités.

LES RELATIONS VERS L'EXTÉRIEUR

Les familles et les amis sont invités à partager chaque moment et chaque étape de la vie du résident en maison de repos.

Visites régulières, participation au conseil des résidents, invitation à certains repas festifs ou animations, concertation lors de décisions importantes sont autant d'occasions pour les familles de s'impliquer dans la vie de leur parent âgé.

Ainsi, l'équipe, le résident et sa famille construisent ensemble le projet de vie et contribuent à une meilleure qualité d'hébergement.

De plus, l'ouverture de la maison de repos au monde extérieur est une préoccupation essentielle.

Le Val d'Orbais s'interroge en permanence sur les moyens les plus adéquats pour faire entrer le monde extérieur dans la maison ; offre de services aux personnes extérieures (lieu de réunion, activités pour les seniors de l'entité, manifestations culturelles, favoriser les relations intergénérationnelles avec les écoles,...).

Nous profitons également de chaque occasion pour mettre le résident au courant des événements du jour (journaux disponibles, internet, journaux télévisés accessibles).

La direction se réserve cependant le droit d'interdire l'accès à la maison de repos à toute personne si les règles de bienséance ne sont pas respectées.

RESPECT DES DROITS ET DE LA VIE PRIVÉE DU RÉSIDENT

Les droits, **les libertés individuelles** et la vie privée des résidents sont respectés.

Le résident a le droit de rester dans sa chambre s'il le désire et de recevoir le visiteur de son choix.

Chaque résident peut décider librement de participer à la vie de la maison et aux activités organisées.

Le Val d'Orbais souhaite permettre aux résidents de préserver au maximum leur univers personnel.

Les goûts en matière de choix vestimentaires, musicaux et télévisuels sont également respectés.

De plus, **la vie affective et sexuelle** des résidents sont respectés. Il est important de reconnaître la vie affective et/ou sexuelle de chaque résident et d'y être à l'écoute.

A cet égard, le personnel adopte des attitudes positives, compréhensives et discrètes.

Enfin, le résident peut être accompagné, en fonction de ses **convictions religieuses, philosophiques ou spirituelles**. Des cérémonies seront organisées en fonction des convictions religieuses.

Un lieu de recueillement est accessible à tous les résidents, au sein même de la maison de repos. Il est également possible de faire appel à un conseiller laïc ou à tout représentant d'un culte.

ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE – SOINS PALLIATIFS

En fin de vie, la démarche en soin est adaptée aux besoins de bien-être et de confort dans le respect des valeurs et des souhaits de chacun.

Un dossier appelé projet de soins personnalisé et anticipé (PSPA) est complété dans les semaines suivant l'entrée dans l'établissement. Ce PSPA permet au résident de formuler ses choix concernant les soins et les dispositions relatives à la fin de vie.

Les décisions exprimées sont respectées en accord avec le cadre légal.

Une infirmière-référente en soins palliatifs établit un plan de soins en collaboration avec le médecin traitant puis assure le suivi et le relais avec l'équipe.

Une rencontre peut être organisée avec la famille, le médecin traitant, l'infirmière en chef et le résident.

Un local confortable est à la disposition des familles qui entourent leur parent en fin de vie.

Un sourire...

*Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent
Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel
Personne n'est assez riche pour s'en passer
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter
Il crée le bonheur au foyer
Il est le signe sensible de l'amitié*

*Un sourire donne du repos à l'être fatigué
Rend du courage au plus découragé
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler
Car c'est une chose qui n'a de valeur
Qu'à partir du moment où il se donne
Et si quelquefois vous rencontrez une personne
Qui ne sait plus avoir le sourire
Soyez généreuse, donnez-lui le vôtre
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.*

Auteur non connu